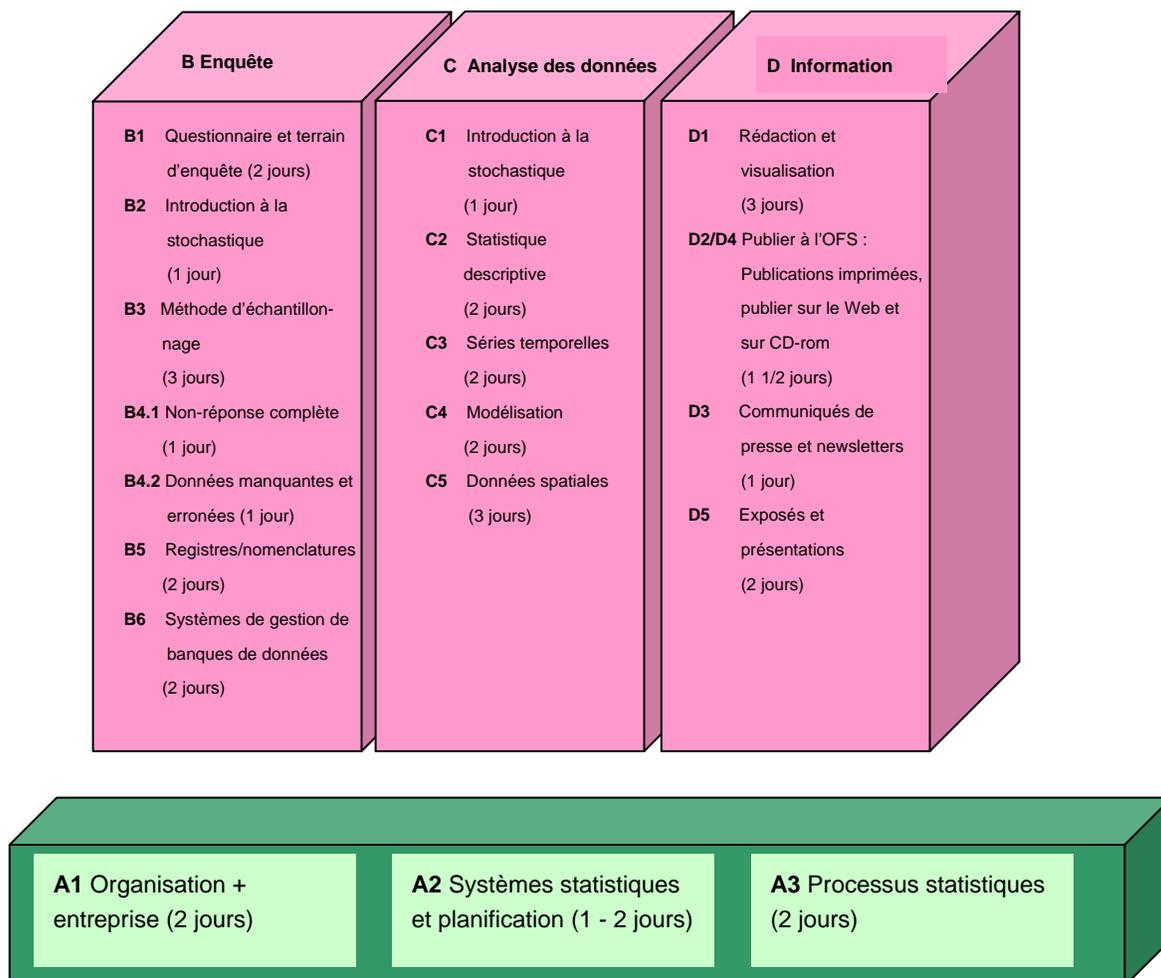




LA FORMATION SPECIALISEE EN STATISTIQUE

Généralités

La formation spécialisée en statistique est une composante de l'offre de formation de l'OFS et doit être considérée comme un perfectionnement professionnel systématique et permanent. Au plan interne, elle représente un complément à des offres telles que les cours à l'université, la formation en matière de gestion (OFPER, OFS, SG-DFI) ainsi que la formation dans les domaines du management de projets (OFPER, OFS) et de l'informatique (OFIT).



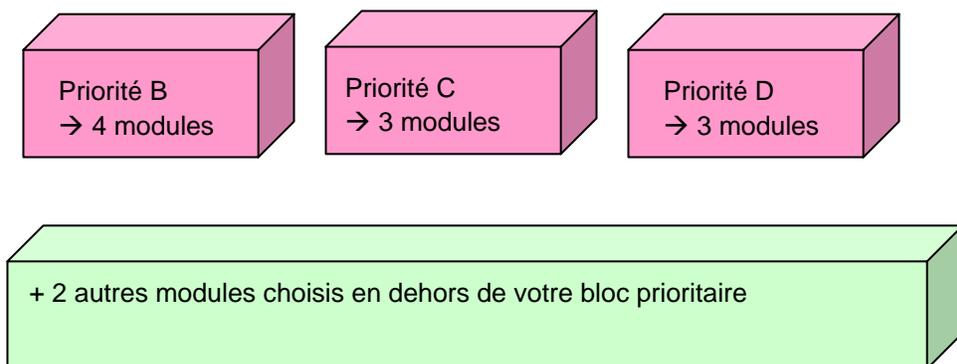


Objectifs et utilité de la formation spécialisée en statistique

Vous vous familiariserez avec des méthodes modernes de la statistique et serez à même de les utiliser de manière pertinente et efficace dans votre domaine d'activités et dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes. L'accent sera mis sur la transmission de connaissances touchant les processus et les méthodes de la statistique publique et sur la transmission de compétences s'y rapportant.

Structure de la formation spécialisée en statistique

La formation spécialisée en statistique présente une structure globale modulaire (voir aussi le graphique de la page précédente). Après avoir terminé les cours de base du bloc A, les personnes voulant poursuivre la formation spécialisée doivent choisir *un* bloc prioritaire en fonction de leur domaine d'activités. Si vous choisissez B comme bloc prioritaire, vous devrez suivre 4 modules du bloc B. Si votre bloc prioritaire est C ou D, il vous faudra participer à 3 modules du bloc concerné. En outre, vous devrez suivre 2 autres modules choisis en dehors de votre bloc prioritaire.





Groupes-cibles

Bloc A

A1 :

- Tous les nouveaux collaborateurs de l'OFS

A2 :

Premier jour *Les grandes lignes des systèmes statistiques national et international*

- Tous les nouveaux collaborateurs de l'OFS
- Autres collaborateurs selon les besoins

Deuxième jour *Instruments de management à l'OFS*

- Chefs de service et de section
- Collaborateurs scientifiques avec tâches de planification et de conception
- Autres collaborateurs de l'OFS selon les besoins

A3 :

- Nouveaux collaborateurs de l'OFS (avec exceptions)
- Autres collaborateurs selon les besoins

Blocs B-D

- Tous les nouveaux collaborateurs scientifiques ayant un contrat de travail de durée illimitée et un taux d'occupation d'au moins 50%.
- Selon les besoins, des personnes travaillant à moins de 50% et/ou ayant un contrat de travail de durée limitée auront aussi la possibilité de prendre part aux cours des blocs B, C et D.
- Il en va de même pour les collaborateurs de longue date qui, suite à un changement de conditions professionnelles, doivent accomplir des tâches relevant de domaines traités dans les blocs B, C ou D.



Conditions préalables, durée du cours et langue utilisée

Module	Condition	Durée	Langue
B1	aucune	2 jours	F/A mélangé
B2/C1	C2	1 jour	F/A mélangé
B3	C2 & B2/C1 & SEG*	3 jours	F/A mélangé
B4.1	C2 & B2/C1 & B3 & SEG*	1 jour	F/A mélangé
B4.2	B2/C1 & B3 & C4 & SEG*	1 jour	F/A mélangé
B5	connaissances stat. de base	2 jours	F/A mélangé
B6	connaissances stat. de base	2 jours	F/A mélangé
C2	SEG	2 jours	F/A mélangé
C3	B2/C1 & C4 & SEG*	2 jours	F/A mélangé
C4	C2 & B2/C1 & SEG*	2 jours	F/A mélangé
C5	C2 & B2/C1	3 jours	F/A mélangé
D1	D2/D4	3 jours	visualisation: F/A mélangé rédaction: langue séparée
D2/D4	aucune	1 1/2 jours	F/A mélangé
D3	D2/D4	1 jour	F/A mélangé
D5	aucune	2 jours	F/A mélangé

* SEG= SAS Enterprise Guide

Pour participer à un module, il vous faut avoir les connaissances préalables requises. Vous devrez suivre certains modules avant d'autres si vous ne disposez pas de ces dernières.

Important: les connaissances acquises dans d'autres filières de formation et de perfectionnement ainsi que l'expérience professionnelle sont reconnues au même titre que les conditions préalables énumérées.



Plans d'études

Nous vous recommandons de choisir un bloc prioritaire et de suivre les modules de ce dernier qui sont utiles pour votre travail et votre développement professionnel. Le formulaire « Relevé de vos connaissances pour l'établissement du plan d'études de votre formation spécialisée » sert à recenser les connaissances et à établir sur cette base le plan d'études individuel. Ce formulaire doit notamment aussi permettre de prévenir votre inscription à des modules dont vous connaissez déjà la matière ou qui ne sont pas liés à vos tâches. En outre, cette base d'informations est utile pour coordonner et ajuster vos besoins et ceux de votre supérieur(e) hiérarchique.

Comment remplir le plan d'études:

1. Vous trouverez le formulaire d'inscription dans Intranet à l'adresse <http://intranet.bfs.admin.ch/bfs/intranet/de/index/03/06/03/03.html>.
2. Les connaissances ayant trait aux différents modules des blocs B, C et D doivent être indiquées dans le formulaire d'entente avec votre supérieur(e). En tenant compte des connaissances préalables mentionnées, vous remplissez la proposition de plan d'études et en discutez avec votre supérieur(e). Une fois le formulaire signé par votre supérieur(e) et vous-même, vous l'envoyez au service de la formation spécialisée.
3. Ce dernier examine vos indications et vous convie ensuite, ainsi que votre supérieur(e), à un entretien.
4. Cet entretien sert à discuter des modules et dates envisageables pour vous (selon le programme et le calendrier définis pour les modules) et à arrêter le plan d'études définitif. Il doit aussi être l'occasion de déterminer les possibilités de la section et des participants quant au temps pouvant être consacré à la formation spécialisée. Cette procédure permet de garantir une planification souple pour les deux parties.

Autres informations

Vous trouverez dans Intranet à l'adresse <http://intranet.bfs.admin.ch/bfs/intranet/de/index/03/06/03/03.html> d'autres informations détaillées sur la formation spécialisée, telles que matières de cours, durée des cours, etc.

Nous restons bien sûr à votre entière disposition pour toute question:

elvira.pfann@bfs.admin.ch

Tél. 36996